

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :

En exercice : 09 L'an deux mille vingt et deux
Présents : 08 Le vingt octobre à 19h
Pouvoir : 00 Le Conseil Municipal de SAINT-LOUBERT
Absents : 01 dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
dans la Salle du Conseil Municipal , sous la présidence de M.
Christopher LATAPY, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : 11 octobre 2022

Étaient présents : Christopher LATAPY, Romain OPILLARD, Sylvie GRAY-LAGAHUZÈRE, Sophie BAEZ, Julie BOUTOULLE, Laurence CLEMENT-SALON, Guillaume JOLLES, Ludovic MARTIN.

Absent excusé : M. Alain CLECH

M. Guillaume JOLLES est élu secrétaire de séance.

OBJET : 2022-053 DELIBERATION CONCERNANT L'ORGANISATION DU NOEL DES ENFANTS DE LA COMMUNE DE SAINT LOUBERT

M. Le Maire et la Commission Jeunesse propose au Conseil Municipal de fixer le montant des cadeaux aux enfants de 0 à 11 ans de la commune et celui de l'agent communal à 15 euros qui se traduira par un chèque cadeau.

Vote :

Pour : 08/08
Contre : 00/08
Abstention : 00/08

La délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

Fait et délibéré à Saint-Loubert, les jour, mois et an que dessus,
Pour copie conforme,

**Le Maire,
M. Christopher LATAPY**

